

(A)	(B)	(C)	(D)	(E)	(F)
NUMÉRO DE L'ARTICLE	DESCRIPTION DE L'ARTICLE	LIMITES (pièces, à moins d'indication contraire)	FACTEUR DE CONVERSION (verges carrées par unité, à moins d'indication contraire)	TRANS- FERT	REPORT/ UTILISATION ANTICIPÉE (dont pas plus de () % doivent être consacrés à l'utilisa- tion anticipée)
16	<i>Paletots, demi-saison et imperméables, pour messieurs, garçons, dames, fillettes, enfants et bébés, décrits entièrement ou principalement d'après le poids du coton, les fibres chimiques, la laine ou les mélanges de ces fibres. Les paletots et les demi-saison sont des vêtements de dessus qui vont jusqu'au genou ou en dessous du genou et ne comprennent pas les imperméables. Les imperméables sont des vêtements dont le tissu est enduit, imprégné ou traité et qu'on porte habituellement pour se protéger contre la pluie (y compris les ponchos, les capes, les ensembles et les costumes pour la pluie).</i>	1979 : 342,000 1980 : 365,940 1981 : 391,556	4.50	10%	12% (6)
	— paletots et demi-saison de cette catégorie	1979 : 212,000 1980 : 226,840 1981 : 242,719			

Notes explicatives:

- (1) Les limites indiquées à la colonne (c) ne doivent pas être augmentées de plus de 15 pour cent au moyen d'un transfert, d'un report et d'une utilisation anticipée.
- (2) Un transfert est permis de la catégorie des adultes à celle des bébés à un taux de 3 à 5.